

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE OU DU SIGLE

Formulaire

- Formulaire de déclaration de modification (M2).

Pièces justificatives

POUR LA SOCIÉTÉ

- 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis¹.

AUTRES PIÈCES

• En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS

- En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalable² mise à jour.

• En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal

- 1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.
 - **Pour le 93 uniquement**, ajouter 1 justificatif de l'identité du bénéficiaire du pouvoir (copie de la pièce d'identité en cours de validité pour une personne physique ou copie d'un extrait K-bis de moins de 3 mois pour une société).

Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>

¹ Pour les SNC et les sociétés en commandite simple, seul un exemplaire du journal est accepté (aucune attestation de parution admise).

² Consulter votre CFE ou le site www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs.